

aux coûts pour les compagnies canadiennes, elle n'était pas différente de la précédente. La différence n'a absolument aucune importance en ce qui a trait au Canada sauf pour la base du pourcentage du revenu.

M. Fortier: Cette formule est-elle appliquée universellement ou est-elle régionale?

M. Zimmerman: Elle est universelle.

M. Fortier: Pour toutes les filiales?

M. Zimmerman: Oui, pour toutes les filiales.

M. Fortier: Aucune édition n'a joui d'un traitement différent des autres?

M. Zimmerman: Non.

Le président: Peut-être devrais-je demander à ce moment-ci... excusez-moi, monsieur Fortier, avez-vous d'autres questions?

M. Fortier: J'ai quelques autres questions.

Le président: Alors, allez-y, je vous en prie.

M. Fortier: Est-ce que Pleasantville exerce des pressions sur l'édition canadienne pour que celle-ci utilise certains articles de la réserve commune? En d'autres termes, quand les droits pour le monde entier ont été acquis, les éditions régionales sont-elles forcées de publier l'article en question?

M. Zimmerman: La réponse est non. Elles n'y sont pas obligées.

M. Fortier: Est-ce bien considéré que de publier les articles en question?

M. Zimmerman: Non, je ne le crois pas. C'est la responsabilité du rédacteur de la filiale; il y en a deux ici qui sont très capables de parler en leur propre nom. Je n'ai jamais rencontré de pression ni d'obligation et je suis sûr que s'il y en avait eu, j'en aurais eu connaissance, de même qu'eux. J'apporterais une restriction pour être juste en cette affaire. Il existe sûrement une contrainte qui pousse à éviter d'accepter les annonces de cigarettes, mais qui n'a rien à voir avec les opinions exprimées dans la rédaction.

M. Fortier: Sans doute. Je serais curieux de savoir autre chose également. Prenez un article comme «The Day the Police Went on Strike» auquel vous avez déjà fait allusion. Cet article était condensé du magazine du *New York Times*. L'entente que vous avez conclue avec le magazine du *New York Times* a-t-elle précédé la publication de l'article à New York ou l'a-t-elle suivie?

M. Zimmerman: Je vais demander à mes rédacteurs de me corriger si je me trompe, mais je dirais qu'elle a suivi la publication. Est-ce exact?

M. Hancox: Oui. Nous ne savions pas que l'article allait paraître dans le magazine du *New York Times*. En fait je l'ai lu et je me suis dit que c'était un très bon article; alors, j'ai appelé Pleasantville et je leur ai dit: «Pourquoi ne jetez-vous pas un coup d'œil là-dessus?» et c'est ce qui est arrivé.

M. Fortier: Vous n'avez pas conclu d'entente au préalable?

M. Hancox: Non.

M. Fortier: Je crois que les membres du comité aimeraient savoir si vous cherchiez un article sur l'émeute du 7 octobre?

M. Hancox: Non.

M. Fortier: Je veux dire, étiez-vous disposé à en chercher un de quelque source?

M. Hancox: Non. Vous voyez, comment le choix des articles se fait-il? Vous comprenez, vous vous tenez au courant de l'actualité, vous lisez les magazines et périodiques courants pour voir ce qu'ils publient sur l'actualité et vous l'examinez. Si vous ne trouvez rien, vous songez alors à en faire faire quelque chose.

[Texte]

M. Fortier: Monsieur Ranger, est-ce que cet article-là a paru dans «Sélection»?

M. Pierre Ranger, Rédacteur en chef de sélection, Reader's Digest (Canada) Limitée: Oui. Il a paru simultanément.

M. Fortier: Le même mois?

M. Ranger: Le même mois, oui.

M. Fortier: J'ai remarqué que la plupart, sinon tous les articles qui ont été publiés dans la revue française tant que dans la revue anglaise, se résument un peu comme suit: c'est publié d'abord dans la revue anglaise, et ensuite dans la revue française, ou simultanément. Je n'en ai pas vu un seul qui avait été publié d'abord dans la revue française et ensuite dans la revue anglaise.

M. Ranger: Il y en a, mais ce sont des articles canadiens,—parce que moi, je trouve que nous sommes une revue internationale. Parmi les articles d'intérêt plus ou moins international qui sont canadiens, presque tout le temps nous publions simultanément. Mais, il arrive parfois que dans le «pool» que vous mentionnez, le «pool» américain, en d'autres termes